

Edition spéciale



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE
P205040



BULLETIN WALLON

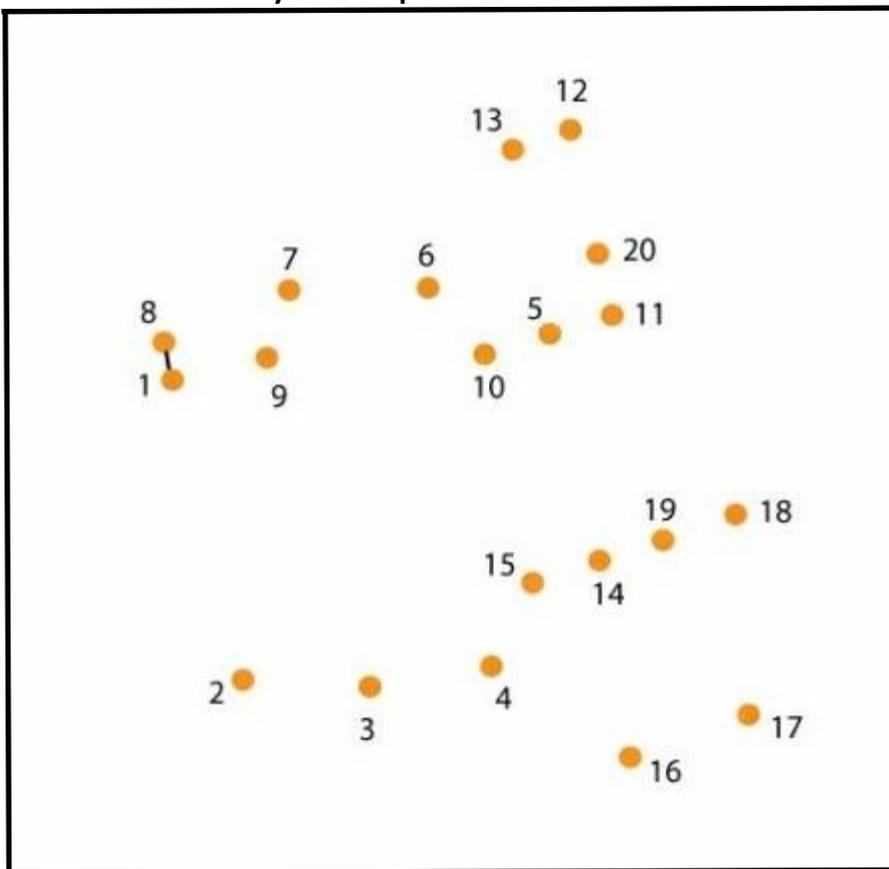
PERIODIQUE MENSUEL D'INFORMATIONS

88ème ANNEE

N° 334 - awous' 2016

Prix du numéro : 1,50 €

Raloyîz lès pwints di 1 a 20



**Pas de parution
En juin et juillet**



Captation par la RTBF

Samedi 10 septembre

Malade dins s'tiesse (15h00)

Les comédiens de Sarty- Courcelles

Li père di mès èfans Lurons (17h00)

Lès Djoyeûs- Trooz

Dimanche 11 septembre

El' capiau à pleum (15h00)

Rideau d'Oc Wodecq - Wodecq

C'èst m'mîtan (17h00)

Ville du Bois de la RFCWGLE - Luxembourg

Samedi 17 septembre

Bin ètindou (15h00)

Le Trianon - Liège

Li pèheu d'bêté (17h00)

Les Djônes di Housse

Dimanche 18 septembre

E pous-dje mi? (15h00)

Les Disciples de Chénier - Gilly

Li bone vôye (17h00)

K'Pagnons del sinne - Liège

Ces spectacles sont gratuits - Réservation obligatoire



Fédération Culturelle Wallone dèl Province di Lîdje

Comité

Bureau



Estelle LEMAIRE

Présidente
Tél : 04 263 66 28



Eugène GALÈRE

Vice Président
Tél : 04 263 98 24
Email: eugenegalere@gmail.com



Paul-Henri THOMSIN

Vice Président
Tél : 04 246 41 43
Email: p-hthomsin@voo.be



Pierre HABETS

Secrétaire
Tél : Fax<04/387.50.71
Email: habets_pierre@voo.be



Marie-Rose LAMBERT

Trésorière
Tél : 04 278 65 73



Sabine STASSE

Rédactrice du bulletin wallon
Tél: 04 272 44 26,
Email: bulletinwallon@outlook.be



Anne-Marie COLLETTE

Bibliothécaire et envoi du bulletin wallon
GSM: 0478 42 14 60



Anne DELPORTE

Administratrice
Tél : 04 248 18 70
Email: Delporte.thonon@skynet.be



Emile MATHOT

Administrateur
Tél: 04 227 68 40
GSM: 0475 10 76 72



Claude JOLY

Secrétaire adj
Tél : 04 365 73 38
Email: jolylamarche@voo.be



Christel BAIWIR

Déleguée U.C.W
Tél 04 370 03 62
Email: christelbaiwir@msn.com



Gilbert DANS

Administrateur
Tél 04 250 90 94
Email: gilb.dans@gmail.com



Jeannine XHENSEVAL

Administratrice
GSM 0497 854 678

(grandes lignes) du PROGRAMME

des festivités du 15 Août 2016

Samedi 6 et Dimanche 7 : Marché aux Puces Place Delcour et rue Jean d'Outremeuse.

Vendredi 12 Spectacle de marionnettes pour adultes :
« La Paix de Fexhe : Tchantchès fête la Liberté » à 20H00 au Musée Tchantchès, rue Surllet, 56, 4020 LIEGE
04/342.75.75 – 4 €

Samedi 13 : Saint-Mâcrawe (pour les enfants... et leurs parents).

Dimanche 14 :
- Tournée des « Marie » ;
- Sortie du Royal Bouquet d'Outre-Meuse ;
- Tir de campes ;
- Animations variées ;
- Concerts offerts par Radio Nostalgie Place Delcour.

Dimanche 14 et
lundi 15 Spectacles de marionnettes liégeoises l'après- midi
au Musée Tchantchès, rue Surllet, 56, 4020 LIEGE

Lundi 15 :
- Procession et Messe en plein air avec sermon en wallon ;
- Grand Cortège folklorique ;
- Animations variées ;
- Place Delcour : NRJ Music Tour-

Mardi 16 :
- Sur la fête foraine : journée à tarif réduit
- Grimage d'enfants
- Tombola
- Animations ;
Enterrement de Matî l'Ohê : 17H00
Feu d'artifice offert par les Forains : 22H30

Dès fin Juillet, demandez le programme officiel et complet des festivités. Une édition de la République Libre d'Outre-Meuse disponible au Musée Tchantchès, chez une dizaine de commerçants du quartier, et à la Maison du Tourisme du Pays de Liège.

Renseignements : Rue Surllet, 56 – 4020 LIEGE – Tél. : 04/342.75.75 – Fax. : 04/342.75.50
– musee@tchantches.be – www.tchantches.be

CENTRE DRAMATIQUE DIALECTAL DE REMICOURT

Le rendez-vous des amateurs d'opérettes wallonnes

PROGRAMMATION SAISON 2016 – 2017

Centre culturel, rue Haute, 25, à 4350 – REMICOURT

Réservation : Monique FESTERS-DETHIER : 0477/19 09 86 de 15 à 19h

Prix des places : entrée générale : 12 euros / entrée groupe : 10 euros

Abonnement 4 spectacles : 38 euros

Vendredi 30 septembre et Samedi 1 octobre 2016 à 19h30'

Dimanche 2 et Samedi 8 octobre 2016 à 14h30'

« LI STAR DI CINEMA »

Opérette de MIRANO (livret) et de Harold DAVIES (musique)

Mise en scène : Léa GAUNE. Orchestre : Michel MULKENS

Chorégraphie et Ballet du CDDR : Marie-Jo PETERS

Vendredi 2 et Samedi 3 décembre 2016 à 19h30'

Dimanche 4 et Samedi 10 décembre 2016 à 14h30'

« LI PAVION D'AMOUR »

Opérette de Paul DEPAS et Lambert LEMAIRE . Musique de Paul DEPAS

Mise en scène : Léa GAUNE. Orchestre : Michel MULKENS

Chorégraphie et Ballet du CDDR : Marie-Jo PETERS

Vendredi 3 et Samedi 4 février 2017 à 19h30'

Dimanche 5 et Samedi 11 février 2017 à 14h30'

« FOOTBALLEUR DE MON COEUR »

Opérette de René-Léo BONIVER et Albert BODDEN (livret).

Musique de Florent BASTIN

Mise en scène : Sébastien MANCINELLI. Orchestre : Michel MULKENS

Chorégraphie et Ballet : Marie-Jo PETERS

Vendredi 31 mars et Samedi 1 avril 2017 à 19h30'

Dimanche 2 et Samedi 8 avril 2017 à 14h30'

« ENVOYEZ LA MUSIQUE ! »

Revue franco-wallonne de Léa GAUNE et Michel MULKENS

Mise en scène : Léa GAUNE. Orchestre : Michel MULKENS

Chorégraphie et ballet du CDDR : Marie-Jo PETERS

Palais Provinciale

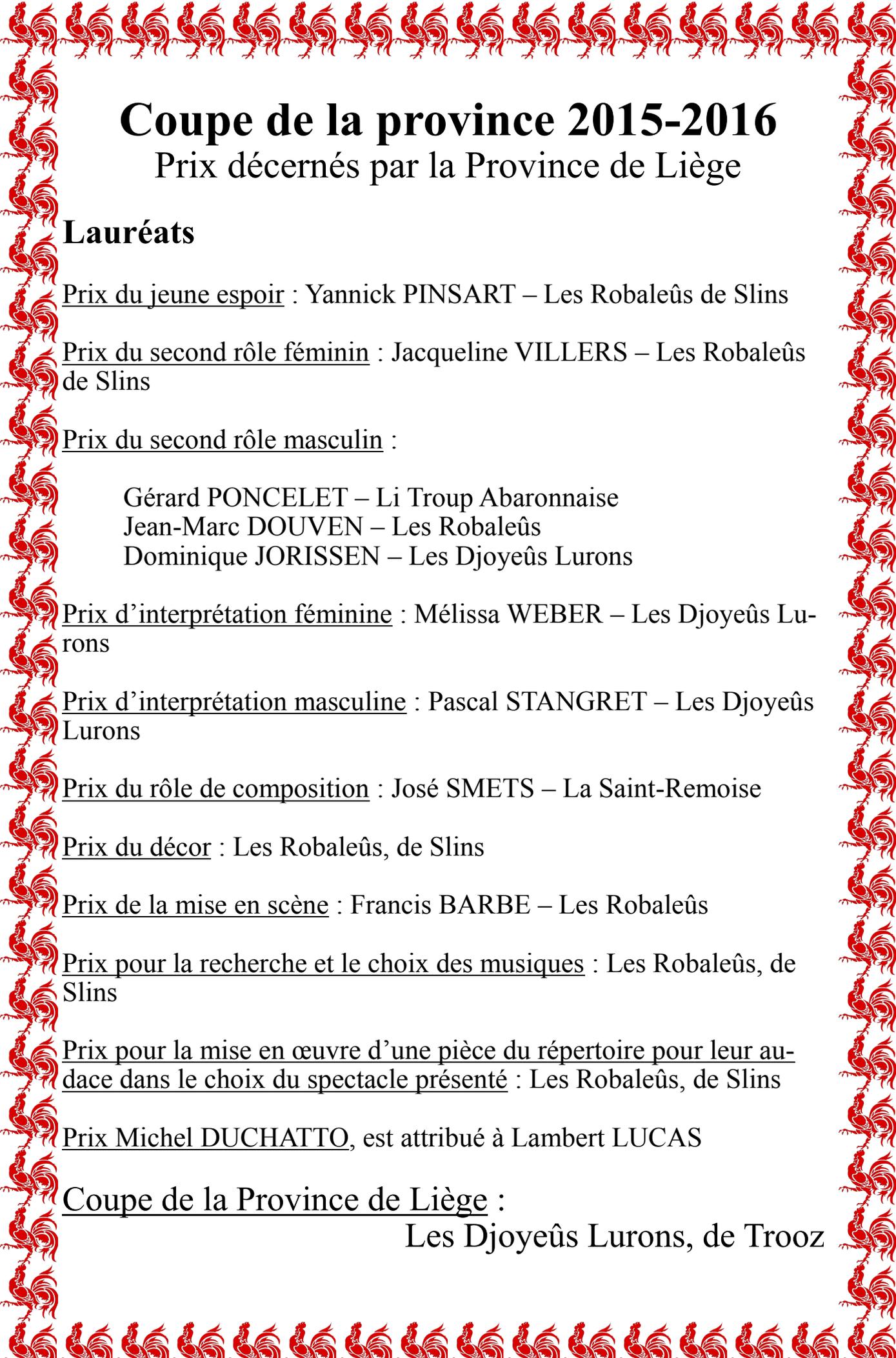
**Jeudi 8 septembre 2016
à 17h30**

Remise des prix

**Des
Rencontres
provinciales d'art
théâtral wallon**

**Pour de plus amples informations :
Madame Maggy PIROTTE - Tél. : 04/232.86.82.
ou maggy.pirotte@provincedeliege.be**



A decorative border of red roosters surrounds the text.

Coupe de la province 2015-2016

Prix décernés par la Province de Liège

Lauréats

Prix du jeune espoir : Yannick PINSART – Les Robaleûs de Slins

Prix du second rôle féminin : Jacqueline VILLERS – Les Robaleûs de Slins

Prix du second rôle masculin :

Gérard PONCELET – Li Troup Abaronnaise

Jean-Marc DOUVEN – Les Robaleûs

Dominique JORISSEN – Les Djoyeûs Lurons

Prix d'interprétation féminine : Mélissa WEBER – Les Djoyeûs Lurons

Prix d'interprétation masculine : Pascal STANGRET – Les Djoyeûs Lurons

Prix du rôle de composition : José SMETS – La Saint-Remoise

Prix du décor : Les Robaleûs, de Slins

Prix de la mise en scène : Francis BARBE – Les Robaleûs

Prix pour la recherche et le choix des musiques : Les Robaleûs, de Slins

Prix pour la mise en œuvre d'une pièce du répertoire pour leur audace dans le choix du spectacle présenté : Les Robaleûs, de Slins

Prix Michel DUCHATTO, est attribué à Lambert LUCAS

Coupe de la Province de Liège :

Les Djoyeûs Lurons, de Trooz

80ème Edition

CALENDRIER DU GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er} 2016-2017

08/10/2016 :

Date limite pour l'expédition, au secrétariat général, de la demande d'inscription accompagnée de tous les documents et des (trois) brochures de la pièce.

22/10/2016 :

Le Conseil d'administration statue sur l'admission des candidats et avise ceux-ci de sa décision. Les troupes en règle peuvent disputer le Tournoi.

Au plus tard le 29/04/2017

(lors de la dernière séance du Tournoi).

Réunion commune du Délégué au G.P.R.A., du Président, du Secrétaire général et du Jury pour la désignation par ce dernier des trois lauréats au maximum et pour l'attribution éventuelle des prix spéciaux aux autres compagnies.

30/04/2017 :

Le Secrétariat général avise toutes les troupes du nom du lauréat.

06/05/2017 :

Réunion, le matin, du Délégué au G.P.R.A., du Président et du Secrétaire général, du jury et de la troupe lauréate. L'après-midi, réunion avec les autres troupes (3 personnes présentes dont le metteur en scène).

Festival de clôture le 3 juin 2017 à 15h00

Lieu à définir

BIBLIOTHEQUE FEDERALE

Si vous voulez consulter son contenu et ainsi pouvoir disposer de brochures en lecture vous pouvez contacter le responsable :

Anne-Marie Colette : 0478/42.14.60

Pour rappel, la bibliothèque est installée au 1er étage « salle des Amis du Trianon »,

Rue Surlet 20 à LIEGE

80^{ème} GRAND PRIX DU ROI ALBERT I^{er}

REGLEMENT 2016 - 2017

Prix décerné au terme du challenge :

- 1er prix de 1000 €
- 2ème prix de 650 €
- 3ème prix de 350 €

Toutes les compagnies théâtrales ayant pris part au Tournoi recevront une prime à la participation de 300 €

Eventuellement : - La SABAM for CULTURE attribuera un prix,
- Et des prix pourront être remis par diverses autorités.

Art. 1 :

L'Union Culturelle Wallonne A. S. B. L. organise le "Grand Prix du Roi Albert I^{er}" dont les buts essentiels sont :

- a) d'encourager et de valoriser le théâtre d'amateurs en langues régionales,
- b) de donner à ces manifestations un réel caractère de fête culturelle,
- c) de désigner, impérativement, la meilleure troupe participante, à qui sera confiée, pour un an, la garde de la Coupe du Roi Albert I^{er} et d'attribuer un deuxième et un troisième prix.

Art. 2 :

Cette manifestation est accessible aux compagnies théâtrales :

- a) donnant, exclusivement ou non, des spectacles en langues régionales et en règle de cotisation, à l'une des fédérations provinciales reconnues par l'Union Culturelle Wallonne,
- b) ou portant le titre de "Société Royale".

Art. 3 :

Au moment de son inscription chaque société devra justifier :

- a) que les actrices et acteurs, de la distribution des pièces présentées, figurent à la liste nominative de tous les membres de la troupe.
- b) un(e) comédien(ne) ne peut se produire que dans un seul des spectacles inscrits au Tournoi.
- c) si un comédien doit être remplacé au cours du Tournoi, sa troupe devra en aviser sans délai l'U.C.W. et lui soumettre, pour approbation éventuelle, le motif de la défection.

Il est permis de faire appel à un metteur en scène « extérieur » (étranger à la troupe).

Art. 4 :

- Le Grand Prix du Roi Albert I^{er} est organisé en une phase.
- Les oeuvres présentées, n'auront pas été interprétées au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, au cours des dix dernières sessions, par la compagnie participante.
- Chaque troupe participante propose : la date, le lieu et le programme, d'une représentation théâtrale consistant en l'interprétation d'une pièce en deux ou trois actes, ou d'un spectacle théâtral d'une durée sensiblement équivalente.

Le spectacle en compétition débutera au plus tard à 20 h 00

La séance de gala sera organisée par l'Union Culturelle Wallonne, en un lieu et une date fixés par son Conseil d'administration.

Il est rappelé à toute compagnie participante qu'elle doit, lors de sa prestation, mettre à disposition du jury, après chaque acte, un local décent, chauffé et à l'abri des indiscrets.

Art. 5

Les sociétés désireuses de participer au Grand Prix du Roi Albert I^{er} utiliseront le formulaire prévu à cet effet et enverront, par simple lettre déposée à la poste, leur demande d'inscription au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

Trois brochures de l'œuvre, qui sera présentée à la première phase, seront jointes à la demande d'inscription.

Tout manquement aux paragraphes repris ci-dessus entraînera automatiquement l'exclusion de la participation au G.P.R.A.

Art. 6

Seront rejetées d'office les œuvres lyriques, musicales et spectacles à personnage unique.

Le Conseil d'administration acceptera ou rejettera, sans appel, les œuvres présentées.

- Le paiement des droits d'auteurs des pièces interprétées incombe uniquement aux participants.
- En adhérant au Grand Prix du Roi Albert I^{er}, les participants se reconnaissent responsables vis-à-vis des auteurs ou de leurs représentants et doivent se munir des autorisations nécessaires.
- Pour le gala final, les droits d'auteurs sont pris en charge par l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 7 :

A. Le conseil d'administration de l'U. C. W. constituera un jury itinérant composé de la manière suivante :

- cinq jurés, au maximum, choisis parmi les candidats proposés par les fédérations reconnues par l'U. C. W. ;
- trois jurés, au maximum, choisis parmi des personnalités du théâtre professionnel, de l'enseignement des arts de la parole ou des techniques de diffusion, de la radio ou de la télévision.

Parmi ces jurés, il y aura, au minimum et dans toute la mesure du possible un juré féminin et un juré de moins de 35 ans.

En cas de parité la voix du Président est prépondérante

Art. 8 :

Les appréciations du jury se feront sur les critères suivants (partiellement explicités dans la rubrique des éventuels prix spéciaux). Le rapport établi par le jury itinérant doit être considéré comme un outil de travail destiné à mieux vous connaître et à vous aider ainsi à progresser.

Les représentations données dans le cadre des sélections seront appréciées sur base des critères suivants:

- Impression d'ensemble
- Mise en scène générale.
- Présentation du spectacle.
- Interprétation.
- Maîtrise de la langue.
- La pièce : intérêt du sujet, option choisie, adaptation de la distribution.
- Décors, costumes, décors sonore, maquillages et effets spéciaux.

A l'issue de chaque prestation, le jury pourra demander au metteur en scène du spectacle des explications complémentaires. Cet entretien sera un dialogue constructif empreint de cordialité.

Art. 9 :

A l'issue du Tournoi, le jury désignera le lauréat ainsi que le 2ème et 3ème prix. Il peut attribuer des prix spéciaux aux participants notamment :

- Prix du jeune espoir.
- Prix d'interprétation.
- Prix de la scénographie (harmonie des décors, meubles, costumes, accessoires, etc...).
- Prix du décor.
- Prix pour la recherche des maquillages et des costumes.
- Prix pour le choix de la musique.
- Choix de la pièce en fonction des comédiens, du plateau, des possibilités techniques.
- Précision technique (éclairage, son, maquillage).
- Homogénéité dans l'interprétation.
- Souci de recherche et de créativité, suite au choix d'une pièce originale d'un auteur wallon, pour autant que ladite pièce soit d'une qualité artistique et littéraire incontestable et qu'elle ait été valablement représentée (y compris adaptation entre langues régionales).

Les finalistes reçoivent des prix en espèces de l'UCW:

- 1er prix de 1000€
- 2ème prix de 650 €
- 3ème prix de 350 €

Le jury décernera, impérativement, la Coupe au spectacle qu'il aura jugé le meilleur et attribuera un deuxième et troisième prix.

Art. 10 :

Le délégué au G.P.R.A. de l'Union Culturelle Wallonne veille à la régularité, à la bonne marche de cette manifestation culturelle. Il pourra rencontrer la troupe avant la représentation. Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne désigne le secrétaire du jury. Il convoque la réunion d'évaluation prévue au calendrier de la session.

Art. 11 :

Toute l'organisation et les frais afférents au gala final sont à charge de l'Union Culturelle Wallonne.

A concurrence de 400 € maximum, pour la troupe lauréate et sur présentation de factures du transporteur, ces frais concernant le transport des décors seront pris en charge par l'U.C.W.

Les justificatifs des dépenses engagées doivent être adressés au Trésorier, Monsieur Emile TASSON, Avenue Provinciale, 80 - 1341 CEROUX MOUSTY - 010/61.29.18 pour le 15 juin 2017, tout dernier délai.

Art. 12 :

La compagnie lauréate aura la garde du Trophée Royal pendant un an. Elle se reconnaît responsable de la perte ou de la détérioration de la Coupe et devra la restituer en bon état à l' *Union Culturelle Wallonne* quinze jours au moins, avant la manifestation finale de la session suivante.

Lors de l'attribution du Trophée Royal, la troupe lauréate, devra signaler par écrit au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne les coordonnées de la (des) personne(s) qui aura(ont) la garde de ce trophée durant la période de sa détention. Toute modification ou transfert éventuel doit être signalé, dans les 24 heures, au Secrétariat général de l'Union Culturelle Wallonne.

Art. 13 :

Toutes les Compagnies théâtrales ayant pris part au Tournoi d'Art dramatique en langues régionales de Wallonie recevront une prime à la participation de 300 €.

Eventuellement :

- La S. A. B. A. M. FOR CULTURE attribuera un prix.
- Des prix spéciaux pourront être attribués à tous les participants.

Les prix en espèces et spéciaux, les aides à la participation et les diplômes ne seront remis qu'aux sociétés présentes à la réunion d'évaluation et à la séance de remise de la coupe.

Art. 14 :

Le Conseil d'administration de l'Union Culturelle Wallonne arrête le calendrier complet du Grand Prix du Roi Albert 1^{er} et statue, sans appel, sur tous les cas non prévus au présent règlement.

Toute correspondance relative au Grand Prix du Roi Albert 1^{er} doit être adressée au secrétariat général :
Union Culturelle Wallonne (UCW)
rue Surlet 20 - 4020 Liège



Transport de personnes

Navette aéroport et petits colis

DERWA Jean-Luc Rue du Moulin, 92 Allieur

Tel: 04/247.20.15 GSM : 0477/48.59.93

T.V.A: 602.920.722

LUCKY CAB

Discôpez ciss' publicité èt dinez-l' â tchâfeû, vos ârez on rabatèdje dè prix so voss' voyèdje !!!



Aux dirigeants de nos Associations .

Afin de remettre notre fichier à jour, je vous serais reconnaissant de bien vouloir remplir le document ci-dessous (en majuscules)et de me le renvoyer dans le plus bref délai, soit par la poste à

Pierre Habets Rue Gérard Wilket 23 à 4672 Saint-Remy

Ou par mail : habets_pierre@voo.be

D'avance je vous en remercie.

Nom de l'association.....

Président :

Nom..... prénom.....

Rue.....n°.....

Code postal..... localité.....

Téléphone.....fax.....

Mail.....

Secrétaire :

Nom..... prénom.....

Rue.....n°.....

Code postal..... localité.....

Téléphone.....fax.....

Mail.....

Correspondant :

Nom..... prénom.....

Rue.....n°.....

Code postal..... localité.....

Téléphone.....fax.....

Mail.....

Le programme

Séance(s)	Titre	Genre & Organisateur
30/09/2016 19:30 02/10/2016 14:30	<u>Gala des Amis du Trianon</u>	Comédie - ATWT
Séance(s)	Titre	Genre & Organisateur
15/10/2016 19:30 16/10/2016 14:30	<u>Gala de la Province</u>	Comédie - Province de Liège
29/10/2016 19:30 30/10/2016 14:30	<u>On mayeûr d'onneûr</u>	Comédie - Trianon
Séance(s)	Titre	Genre & Organisateur
05/11/2016 19:30 06/11/2016 14:30	<u>Madame èst mwète</u>	Comédie - Trianon
19/11/2016 19:30 20/11/2016 14:30	<u>Mi rdjèton</u>	Comédie - Trianon
Séance(s)	Titre	Genre & Organisateur
03/12/2016 19:30 04/12/2016 14:30	<u>Lès Mamzulètes dè l'vwèzène</u>	Comédie - Trianon
17/12/2016 19:30 18/12/2016 14:30 31/12/2016 19:30 07/01/2017 14:30 08/01/2017 14:30	<u>TRIANISSIMO</u>	Revue - Trianon
Séance(s)	Titre	Genre & Organisateur
21/01/2017 19:30 22/01/2017 14:30	<u>Gîte à la ferme</u>	Comédie - Trianon
Séance(s)	Titre	Genre & Organisateur
04/02/2017 19:30 05/02/2017 14:30	<u>Wèzin - Wèzène</u>	Comédie - Trianon
18/02/2017 19:30 19/02/2017 14:30	<u>Mi feume si lome Môrice</u>	Comédie - Trianon
Séance(s)	Titre	Genre & Organisateur
04/03/2017 19:30 05/03/2017 14:30	<u>Lès Spènes dèès Rôses</u>	Comédie - Trianon
18/03/2017 19:30 19/03/2017 14:30	<u>Cécile èst so lès lisses</u>	Comédie - Trianon
Séance(s)	Titre	Genre & Organisateur
01/04/2017 19:30 02/04/2017 14:30	<u>Dismoûr po viker</u>	Comédie - Trianon
22/04/2017 19:30 23/04/2017 14:30	<u>Li Mascotte Parisienne</u>	Opérette - Trianon
Séance(s)	Titre	Genre & Organisateur
25/05/2017 12:00	<u>Fête des Amis du Trianon</u>	Fête des Amis - ATWT



Théâtre

Formation pour adultes

La Marlagne 2016



**Stage
Résidentiel**

**Du 9 au 11
Décembre**



Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Du 31 octobre
au 2 novembre

**STAGE
THEATRE
RESIDENTIEL**



Proposé par L'UNION CULTURELLE WALLONNE

Vât mîs djâzer l' walon, parèt, qui dè trop' kipiter l' francès.
Mieux vaut parler wallon, effectivement, plutôt que de baragouiner le français.

« BULLETIN WALLON »

Dépôt légal N° BD 29975, adressé aux associations, auteurs et membres en règle de cotisation. Associations **20 €**, auteurs et membres **12 €**. **Compte BE 50-000013077418** de la F.C.W Liège, 4000 LIEGE.

Avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Conseil des langues endogènes, de la Province de Liège et du Service des Affaires Culturelles, de la commune de Blegny.

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



Avis à nos troupes dialectales :

Vous pouvez envoyer par courriel ou par voie postale (de préférence par courriel) vos publicités concernant votre spectacle, il vous faut impérativement les transmettre pour le 12 du mois qui précède la manifestation.

Une page du bulletin sera consacrée à cet effet. Il faut toutefois tenir compte que si vous êtes nombreux, une sélection sera faite afin de pouvoir contenter le plus de monde possible tout au long de la saison théâtrale.

Attention :

Pas de parution en juin et juillet.

Sabine STASSE,

Par courrier : Bd E. de Lavelève 89/12 à
4020 Liège

Par courriel : bulletinwallon@outlook.be

Téléphone : 04 272 44 26, après 17h et les
week-ends

GSM : 0486 03 96 39, après 17h et les
week-ends

BIBLIOTHEQUE FEDERALE

Si vous voulez consulter son contenu et ainsi pouvoir disposer de brochures en lecture vous pouvez contacter le responsable :

Anne-Marie Colette : 0478/42.14.60

Pour rappel, la bibliothèque est installée au 1er étage « salle des Amis du Trianon »,

Rue Surllet 20 à LIEGE